



COMMISSION REGIONALE DE LA FORET ET DU BOIS

Réunion d'installation du 27 janvier 2017

Compte-rendu

La première réunion de la commission régionale de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine s'est tenue le 27 janvier 2017 à l'hôtel de région à Bordeaux, sous la présidence de M. Alain ROUSSET, président du conseil régional et de M. Michel STOUMBOFF, secrétaire général pour les affaires régionales.

La liste des participants est jointe en annexe.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Installation de la commission régionale de la forêt et du bois
- 2- Les chiffres clefs de la filière forêt-bois en Nouvelle-Aquitaine
- 3- Lancement des travaux d'élaboration du programme régional de la forêt et du bois (PRFB) : axes stratégiques qui ressortent de l'analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces
- 4- Présentation des grands enjeux identifiés par les producteurs et les industries du bois
- 5- Organisation des travaux d'élaboration du PRFB (méthode et calendrier)
- 6 – Comité régional sylvo-cynégétique

M. ROUSSET et M.STOUMBOFF ouvrent la séance en insistant sur l'importance de la filière forêt-bois, et des enjeux qui y sont attachés, pour la région Nouvelle-Aquitaine.

Point 1 - Installation de la commission régionale de la forêt et du bois

M. BERTRAND (FRANSYLVA-forestiers privés du Limousin) fait une déclaration liminaire au nom des propriétaires forestiers privés. Il regrette la très faible représentation des propriétaires forestiers dans la nouvelle commission au regard des surfaces forestières et du nombre de propriétés. Il souhaite qu'une adaptation de la composition, fixée par décret, soit possible pour les grandes régions forestières.

M. LE GALLAIS, en qualité de président de l'union régionale des syndicats de propriétaires forestiers de Poitou-Charentes, déplore de ne pas avoir été associé aux travaux préparatoires et que son syndicat ne soit pas représenté dans la commission.

Il estime par ailleurs que le peuplier n'est pas suffisamment reconnu comme stratégique en Nouvelle-Aquitaine.

M. ROUSSET répond qu'il faut dorénavant raisonner en grande région et qu'il sera attentif à ce qu'il n'y ait pas de déséquilibre territorial au sein de la Nouvelle-Aquitaine.

M. FLAMANT (CRPF Aquitaine) déclare qu'au delà des limites administratives, il est stratégique de raisonner par grands massifs forestiers.

Au cours des discussions, plusieurs points relatifs à l'installation de la commission sont abordés :

M. NAPIAS regrette que l'association des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) de Nouvelle-Aquitaine, qu'il préside, ne soit pas représentée dans la CRFB.

M. ROGER répond que le représentant des ETF est membre de droit de la commission d'après le décret du 29 juin 2015. L'arrêté de composition sera bien entendu corrigé dans les meilleurs délais.

M. OSPITAL (Parc naturel régional des Landes de Gascogne) formule des observations relatives au projet de règlement intérieur et notamment sur l'obligation stricte de confidentialité des membres figurant à l'article 16.

M. LOBJOIT (DRAAF) informe les participants que le règlement ne sera pas adopté en séance car des observations et des demandes de modification ont été communiquées à la DRAAF.

Il invite les membres de la CRFB à adresser leurs observations à la DRAAF pour préparer une version consolidée du règlement intérieur qui sera soumise ultérieurement à l'approbation de la commission.

Point 2 - Les chiffres clefs de la filière forêt-bois en Nouvelle-Aquitaine

Présentation par M. LAZARINI (conseil régional) et M. ROGER (DRAAF)

M. ROUSSET souligne le chiffre d'affaire significatif de la fabrication de meubles (> 500 M€). Il estime que son développement constitue un fort potentiel de valeur ajoutée.

Mme NORMAND (DIRECCTE) mentionne l'action collective pour le développement de la filière ameublement portée par l'interprofession FUTUROBOIS.

M. ARCHIMBAULT (scierie ARCHIMBAULT) précise que ce développement faisait l'objet d'une politique régionale en Poitou-Charentes compte-tenu du poids économique de ce secteur. Il ne s'agit pas seulement de la fabrication de produits finis mais aussi de pièces pour la fabrication de meubles.

M. ROUSSET souhaite connaître l'évolution économique des grands secteurs d'activité de la filière forêt-bois au cours de ces dernières années.

Point 3 - Lancement des travaux d'élaboration du programme régional de la forêt et du bois : axes stratégiques qui ressortent de l'analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

Présentation par M. LAZARINI (conseil régional) et M. ROGER (DRAAF)

M. BERTRAND souhaite que les réflexions sur la place de la filière forêt-bois dans les territoires intègrent bien le développement économique local.

M. GALLIOT et Mme GOUANELLE (France Nature Environnement) déplorent qu'à la lecture de l'analyse « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » l'environnement apparaisse comme une contrainte ou une menace. Pour FNE, la préservation de l'environnement et le maintien de la biodiversité est un enjeu du développement durable.

Ils demandent que l'axe stratégique n° 5, relatif à la connaissance et à la reconnaissance par la société des services rendus par la gestion et l'exploitation des forêts, intègre bien la dimension environnementale.

M. ROGER précise que la prise en compte des enjeux environnementaux est une exigence transversale qui sous-tend toutes les réflexions et fait partie intégrante de la gestion durable forestière. Un des enjeux affiché de l'axe stratégique n°5 est de faire comprendre à la société et aux décideurs les valeurs attachées à la gestion durable forestière, notamment en terme de biodiversité et de services environnementaux.

M. LAFON (Union des Syndicats de Sylviculteurs d'Aquitaine) déclare que les sylviculteurs sont producteurs de biodiversité. C'est bien grâce à leur volonté que la forêt sinistrée a pu être reconstituée après Klaus et que 200 000 ha seront reboisés fin 2017. Les propriétaires forestiers prennent en compte au quotidien l'environnement dans leur gestion forestière et n'ont pas de leçons à recevoir.

Mme GENDREAU (Conseil régional) rappelle que le syndicat des sylviculteurs du sud-ouest est membre de l'agence régionale pour la biodiversité et de l'association Aquitaine Carbone. Concernant l'axe stratégique sur les compétences dans la filière (axe n°4), elle souhaite que la question de la transmission des entreprises, en particulier des ETF et des scieries, soit abordée.

M. RAT (UR COFOR) souhaite que l'axe 4 intègre aussi les enjeux de formation des maires et des élus.

M. LE GALLAIS regrette une nouvelle fois que la filière peuplier n'apparaisse pas. Il souligne par ailleurs l'importance des déséquilibres cynégétiques en Poitou-Charentes qui menacent les plantations feuillues.

M. LOBJOIT rappelle les objectifs de cette première réunion de la commission régionale de la forêt et du bois. Au delà de son installation, il s'agit de partager le diagnostic issu des précédents travaux sur les filières régionales et de donner du sens à l'analyse stratégique pour lancer les travaux d'élaboration du PRFB. A ce stade l'objectif n'était pas de faire des propositions d'actions.

Point 4 - Présentation des grands enjeux identifiés par les producteurs (présentation par M. de LARY) et les industries du bois (présentation par M. RIBES, M ARCHIMBAUD et M. GUIRAUD)

M. GESSON (CFDT Nouvelle-Aquitaine) souligne les enjeux liés à la formation pour répondre aux besoins de recrutement induits par les perspectives de développement économique. Il s'agit de formation initiale ou continue, notamment à destination des chômeurs.

M. ROUSSET répond que des dispositifs de soutien à la formation existent. Il rappelle par ailleurs que l'Etat et la Région ont inauguré le campus des métiers et des qualifications forêt-bois de Nouvelle-Aquitaine en septembre dernier pour renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique.

M. RIBES (Interprofession BOISLIM) évoque l'enjeu de renforcement de l'attractivité des métiers de la filière. Il souligne le travail de communication des professionnels de la filière pour attirer les jeunes.

M. ROUSSET rappelle les services offerts par Cap Métiers dans ce domaine.

M. NAPIAS déclare qu'il faut sensibiliser les jeunes à la gestion forestière dès le primaire et que l'éducation nationale doit être impliquée.

Pour ce qui concerne la formation professionnelle aux travaux forestiers, il faudrait spécialiser les établissements pour qu'ils disposent de matériel de pointe et adapté et qu'ils concentrent les compétences.

M. de la POMELIE (CRPF Limousin) déclare que les forestiers plantent moins à cause du poids de la réglementation et du manque de rentabilité de l'investissement forestier. Le triptique fonctions économiques, environnementales et sociales n'est durable que s'il est équilibré. La rentabilité de la production forestière doit être améliorée notamment par une meilleure organisation des marchés. Il souligne par ailleurs la nécessité de maintenir un équilibre entre les différents territoires de la région Nouvelle-Aquitaine et appelle à un travail en commun de tous les acteurs pour un développement harmonieux de la filière à l'échelle de la grande région, avec le soutien des pouvoirs publics.

M. ROUSSET estime que le développement économique dépend avant tout de la filière elle-même et de son organisation.

M. LESBATS (Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine) met en avant les difficultés actuelles des PME du secteur du sciage. Ces acteurs ont besoin de soutien financier à court terme et ils ne doivent pas être écartés pour autant des soutiens à l'innovation nécessaires au positionnement sur les nouveaux marchés. Les 3 à 5 années à venir seront stratégiques pour l'avenir des industries du sciage.

Mme DEGOS (Conseil départemental des Landes) demande si les pépiniéristes seront en capacité de fournir les quantités de plants nécessaires au renforcement des plantations.

M. de CERVAL (coopérative forestière Alliance Forêts-Bois) confirme que les pépiniéristes se sont organisés pour répondre aux besoins, que ce soit pour le pin maritime dans le massif landais ou pour le douglas ou le peuplier dans les autres territoires.

Point 5 - Organisation des travaux d'élaboration du PRFB (méthode et calendrier)

Présentation par M. LAZARINI (Conseil régional) et M. ROGER (DRAAF)

Des réunions de travail sont proposées pour les axes stratégiques identifiés. Les professionnels président et rapportent auprès de la CRFB. Les services de l'État et du Conseil régional assurent le secrétariat.

Des experts pourront être invités à participer aux travaux.

La méthode de travail et les propositions des pilotes des réunions sont approuvées par la commission :

- **Compétitivité de la filière.** Pilotes : FIBA ; FUTUROBOIS ; BOISLIM

Un sous-groupe de travail spécifique sur la compétitivité et les investissements des industries du bois sera piloté par la FIBA.

- **Dynamisation de la gestion durable.** Pilotes : UCFF, CRPF

Des sous-groupes de travail sont mis en place par essences forestières :

- Pin Maritime : pilote maison de la forêt
- Résineux de montagne : pilotes Fransylva, ONF
- Feuillus : pilote CRPF
- Peuplier : pilote comité peuplier

- **Risques.** Pilote : USSA

Le comité régional sylvo-cynégétique pilotera les réflexions relatives à la restauration de l'équilibre sylvo-cynégétique

- **Compétences dans la filière forêt-bois.** Pilote campus des qualifications et des métiers forêt-bois

- **Services rendus par la gestion et l'exploitation des forêts, et forêt et territoires.** Pilotes : URCOFOR et ONF

M. BERTRAND souhaite que le groupe sur la compétitivité de la filière intègre bien les enjeux liés aux exportations et au développement à l'international.

M. LATOUR (FIBA) demande dans quelle réunion seront traités les enjeux de mobilisation de la biomasse forestière en lien avec le schéma régional biomasse.

Il lui est répondu que ces points seront étudiés dans les réunions sur la dynamisation de la gestion durable.

Les membres de la CRFB sont invités à s'inscrire aux différentes réunions de travail : la DRAAF recueillera les inscriptions par courriel .

Les pilotes préciseront ensuite les dates des premières réunions de travail aux participants, en lien avec la DRAAF et le Conseil régional.

Le calendrier de travail devra être assez resserré pour permettre une présentation des propositions à la PRFB à l'automne et une validation du programme avant la fin 2017.

Point 6 - Comité régional sylvo-cynégétique

Présentation par M. GRUA (DRAAF)

La proposition de composition du comité est approuvée par la commission.

Il comprendra 12 membres :

- 6 représentants des propriétaires forestiers (2 syndicats des propriétaires forestiers privés , 1 CRPF, 1 UCFF, 1 URCOFOR, 1 ONF)
- 6 représentants des fédérations de chasse départementales

La composition du comité régional sylvo-cynégétique sera fixée par un arrêté du préfet de région après avis du président du Conseil régional.

Liste des participants

| Membres désignés à l'arrêté préfectoral du 25/01/2017 | Membres présents ou représentés |
|--|---------------------------------|
| Monsieur le Préfet de Région ou son représentant | Monsieur Michel STOUMBOFF |
| Monsieur le Président du Conseil Régional ou son représentant | Monsieur Alain ROUSSET |
| Monsieur le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant | Monsieur Yvan LOBJOIT |
| Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant | Madame Sophie AUDOUARD |
| Monsieur le directeur régional adjoint de la DREAL en charge de l'environnement ou son représentant | |
| Monsieur la directrice régionale adjointe de la DREAL en charge de la construction et du transport ou son représentant | Madame Sophie NORMAND |
| Madame la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant | Madame Béatrice GENDREAU |
| Madame Béatrice GENDREAU, représentante du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ou son suppléant | Monsieur Bernard SEGUIN |
| Monsieur le président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime ou son représentant | Monsieur Christophe PETIT |
| Monsieur le président du Conseil Départemental de la Corrèze ou son représentant | absent |
| Monsieur le président du Conseil Départemental de la Dordogne ou son représentant | Madame Sophie PRIVAT |
| Monsieur le président du Conseil Départemental de la Gironde ou son représentant | Madame Dominique DEGOS |
| Monsieur le président du Conseil Général des Landes ou son représentant | Monsieur Dominique RAT |
| Monsieur le président de l'Union Régionale des Communes Forestières ou son représentant | Monsieur Philippe OSPITAL |
| Monsieur le directeur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ou son représentant | Monsieur Vincent DORLANNE |
| Monsieur le président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine ou son représentant | Monsieur Pierre DE LA POMELIE |
| Monsieur le président du Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin ou son représentant | Monsieur Patrick MERCIER |
| Monsieur le président du Centre Régional de la Propriété Forestière FPoitou-Charentes ou son représentant | Monsieur François BONNET |
| Monsieur le directeur de l'Agence Landes Nord Aquitaine de l'Office National des Forêts | Monsieur Eric FOUQUET |
| Monsieur le délégué régional de l'ONCFS ou son représentant | Monsieur Matthieu ANGLADE |
| Monsieur le directeur régional de l'ADEME ou son représentant | Monsieur Bernard GOUPY |
| Monsieur le président de la Chambre Régionale d'Agriculture ou son représentant | Monsieur Jean-Luc LAMOURE |
| Monsieur le président de la Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie ou son représentant | Monsieur Jean-Pierre GROS |
| Monsieur le président de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat ou son représentant | Monsieur Bruno LAFON |
| Monsieur le président de l'Union des Syndicats de Sylviculteurs d'Aquitaine ou son représentant | Monsieur Olivier BERTRAND |
| Monsieur le président de FRANSYLVA - Forestiers Privés en Limousin ou son représentant | Monsieur Philippe FLAMANT |
| Monsieur Philippe FLAMANT, membre du Conseil du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine | Monsieur Christian BOUTHILLON |
| Monsieur Christian BOUTHILLON, membre du Conseil du Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin | Monsieur Eric LE GALLAIS |
| Monsieur Eric LE GALLAIS, membre du Conseil de Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes | Monsieur Jean-Michel BERTRAND |
| Monsieur Jean-Michel BERTRAND, président délégué de l'URCOFOR | Monsieur Henri DE CERVAL |
| Monsieur le président de la coopérative forestière - Alliance Forêts Bois | Monsieur Gérard NAPLAS |
| Monsieur le président de l'Association des Entrepreneurs des Travaux Forestiers Nouvelle-Aquitaine ou son représentant | Monsieur Jean-Noël MESPLEDE |
| Monsieur Jean-Noël MESPLEDE, représentant les Experts Forestiers de France | Monsieur Christophe BALLARIN, |
| Monsieur Christophe BALLARIN, directeur de PLANFOR, représentant les producteurs de plants forestiers | Monsieur Jean-Pascal ARCHIMBAUD |
| Monsieur Jean-Pascal ARCHIMBAUD, président de la scierie ARCHIMBAUD | Monsieur Stanislas STACHURA |
| Monsieur Stanislas STACHURA, responsable des approvisionnements bois à PANNEAUX CORREZE | Monsieur Christian PACHA |
| Monsieur Christian PACHA, directeur de l'Union Des Industries de Transformations du Bois (UIRPM) | Monsieur François GUIRAUD |
| Monsieur le président de la Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine | |

| | |
|---|---|
| Monsieur Paul LESBATS, président adjoint de la Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine | Monsieur Paul LESBATS |
| Monsieur Frédéric CRUCHON, directeur des achats chez DALKIA, représentant le syndicat des Energies Renouvelables | Monsieur François PANAGET |
| Monsieur le représentant de la Confédération Générale du Travail (CGT) | absent |
| Monsieur Didier GESSON, représentant la confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Nouvelle-Aquitaine | Monsieur Didier GESSON |
| Madame Sandra LAURON, représentante de l'Union Régionale Force Ouvrière (FO) Nouvelle-Aquitaine | Madame Sandra LAURON |
| Monsieur André BELONIE, représentant le Comité Régional de la Randonnée Pédestre de la Nouvelle-Aquitaine | excusé |
| Madame Colette GOUANELLE et Monsieur Michel GALLIOT, représentant France Nature Environnement SO Atlantique | Madame Colette GOUANELLE et Monsieur Michel GALLIOT |
| Monsieur Matthieu FORMERY, représentant le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes | absent |
| Monsieur le Président de la Fédération régionale des Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant | Monsieur Guy GUEDON |
| Monsieur Christian RIBES, président de BOISLIM | Monsieur Christian RIBES |
| Monsieur Alban PETTEAUX, président de FUTUROBOIS | Monsieur Alban PETTEAUX |
| Monsieur Eric PLANTIER, président du Pôle de compétitivité XYLOFUTUR | Monsieur Eric PLANTIER |
| Monsieur Patrick PASTUSKA, directeur de l'Unité expérimentale forêt à l'INRA-Pierreton | absent |
| Monsieur Alain BAILLY, directeur du Pôle Biotechnologies et sylvicultures avancées de l'Institut Technologique FCBA | Monsieur Alain BAILLY |

| | |
|---|--|
| Assistaient également à la réunion | |
| Monsieur Eric DUMONTET, secrétaire général adjoint du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest | |
| Monsieur Jean-Jacques HERAUD, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-ouest | |
| Monsieur Roland DE LARY, directeur du CRPF d'Aquitaine | |
| Madame Jany MICHEL, CRPF du Limousin | |
| Monsieur Christophe CHEVALIER, chambre régionale des métiers et de l'artisanat | |
| Monsieur Gaël LAMOURY, directeur de BOISLIM | |
| Monsieur Stéphane LATOUR, directeur de la FIBA | |
| Monsieur Sébastien GOURDET, ETF Nouvelle-Aquitaine | |
| Madame Laetitia MORABITO, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine | |
| Monsieur Pierre MACE, directeur de l'ARDFCI Aquitaine | |
| Monsieur Marc VINCENT, directeur du Pôle de compétitivité XYLOFUTUR | |
| Monsieur Stéphane VIEBAN, directeur d'Alliance Forêt Bois | |
| Monsieur Bernard LAZARINI, chef du service forêt bois papier - Conseil régional Nouvelle-Aquitaine | |
| Madame Fabienne MENADIER, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine | |
| Madame Catherine SABOUREAU-JULAN, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine | |
| Monsieur Philippe COURTADE, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine | |
| Monsieur Nicolas ILBERT, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine | |
| Madame Julie PASQUIER, Conseil Départemental de la Gironde | |
| Madame Annie RAMES, SGAR Nouvelle-Aquitaine | |
| Madame Sabine BRUN-RAGEUL, Directrice Adjointe en charge de la Forêt de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine | |
| Monsieur Olivier ROGER, chef du service régional de la forêt et du bois - DRAAF Nouvelle-Aquitaine | |
| Monsieur Patrick DRUELLE, DRAAF Nouvelle-Aquitaine | |
| Madame Marion GRUA, DRAAF Nouvelle-Aquitaine | |
| Monsieur Guillaume CHANET, DRAAF Nouvelle-Aquitaine | |
| Monsieur Patrick LACOMBE, DRAAF Nouvelle-Aquitaine | |